

Commune de POULIGNEY-LUSANS

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le DIX-HUIT JANVIER ; le conseil municipal de la commune de Pouligney-Lusans s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 13 janvier 2021, sous la présidence de M. HERANNEY François, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mesdames Stéphanie ADAM, Agnès DJAMÉÏ DELILLE, Marie MORVAN, Séverine PIERRE, Béatrice VAUTHEROT et Géraldine VIENNET ; Messieurs Benjamin BARBIER, Philippe BONNOT, Yannick DÉBOUCHE, Thierry HENRY, François HERANNEY, Marc LAURENT, Mickaël MESNIER, Alain ROGGERO et Frédéric SIKORA.

Excusé :

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 décembre 2020
 - ✓ Autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement pour les budgets : principal, forêt.
 - ✓ Autorisation de défrichement
 - ✓ Questions diverses :
 - Affouage
 - Step de Lusans
 - Travaux 2021
 - Calendrier budgétaire
 - Propreté du village
 - Livret d'accueil
 - Campagne de vaccination
 - Date du prochain conseil municipal

Les membres présents du Conseil Municipal adoptent le compte-rendu de la séance du 14 décembre 2020 avec

15 voix pour

0 voix contre

0 abstention

Ouverture de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.
Philippe BONNOT est désigné secrétaire de séance.

2021-01 : Autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que, pour faciliter le règlement les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2021, et pouvoir faire face à des dépenses imprévues et urgentes, le conseil municipal peut, en vertu de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits inscrits aux budgets 2020, à savoir :

Budget Principal :

- Chapitre 21 : 164 781.88 €
- Chapitre 23 : 176 110.00 €

Budget Forêt :

- Chapitre 21 : 22 000.00 €

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à se prononcer sur cette possibilité.

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, les membres présents du conseil municipal décident avec :

15 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- ✓ D'autoriser, jusqu'à l'adoption des Budgets Primitifs 2021, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets des exercices précédents, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit la somme maximum de 85 222.97 € pour le Budget Principal et 5 500.00 € pour le Budget Forêt.

2021-02 : Autorisation de défrichement

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la création d'une aire de stockage nécessite le défrichement de la parcelle ZE n°278, propriété de la commune.

Après avoir en tendu l'exposé du Maire et, en avoir délibéré, les membres présents du conseil municipal décident avec

14 voix pour

0 voix contre

1 abstention

- ✓ D'autoriser le Maire ou son représentant à déposer une demande d'autorisation de défrichement auprès des autorités compétentes.
- ✓ D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents et prendre toutes les dispositions relatives à cette demande.

Questions diverses

Affouage 2020-2021

Le deuxième tirage de l'affouage de Pouligney se fera sur des arbres déracinés, il n'y a pas de remarques particulières sur l'affouage de Lusans.

Station épuration de Lusans

Après étude des relevés topographiques, l'emprise de la station sera la même que l'actuelle station.

Un rendez-vous avec les financeurs est prévu le 1^{er} février à 14h00.

Après renseignements auprès de la DDT, il n'y a pas de périmètre à respecter autour de la STEP pour sa construction.

Il est décidé de prévoir une réunion d'informations pour les administrés.

Travaux 2021

Les demandes de chiffrage pour les travaux envisagés sont en cours pour la préparation du budget.

Calendrier budgétaire

Prévision :

Vote des comptes administratifs : 1^{er} mars 2021

Commission budgets : 22 mars 2021

Vote des budgets : 29 mars 2021

Propreté du village

Il est constaté un certain nombre d'incivilités concernant la propreté, le Maire confirme que les employés communaux interviennent sur la partie centrale de Pouligney Chaque lundi matin.

Livret d'accueil

Un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants est à l'étude.
La commission communication se réunira le 1^{er} février à 20h00.

Campagne de vaccination

Toutes les communes du Doubs Central sont concernées par le centre de vaccination de Baume-les-Dames.

Le centre est ouvert tous les jours de la semaine depuis le lundi 18 janvier, les personnes de plus de 75 ans sont prioritaires.

Le rendez-vous de vaccination peut être pris par téléphone ou par internet sur le site Doctolib.

Le service de transport Tadou est mise à disposition pour se rendre au centre au tarif de 3 euros aller-retour.

Date de la prochaine séance de conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le 08 février 2021 avec la présentation par l'ONF des travaux et coupes en forêt.

Levée de séance :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

RÉCAPITULATIF :

Délibérations :

| |
|---|
| 2021-01 : Autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement pour le budget principal et le budget forêt |
| 2021-02 : Autorisation de défrichement parcelle ZE n°278 |

Sujets abordés :

| |
|--|
| 01-01 Affouage |
| 01-02 Station d'épuration Lusans |
| 01-03 Travaux 2021 |
| 01-04 Calendrier budgétaire |
| 01-05 Propreté du village |
| 01-06 Livret d'accueil |
| 01-07 Date de la prochaine séance du conseil municipal |